

Conseil du
patrimoine
religieux
du Québec

RAPPORT ANNUEL



2024
-2025

Table des matières

3	Mot de la présidente et du directeur général
5	Mission, vision & valeurs
6	Conseil d'administration
7	Équipe
8	Tables de concertation régionales & Comités
12	Activités & événements
23	Aide financière
28	États financiers audités

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'année 2024-2025 a une fois de plus mis en lumière l'importance du patrimoine religieux comme composante essentielle de l'histoire, de l'identité et du paysage culturel du Québec. Dans un contexte de transformations sociales, démographiques et économiques, la mission du Conseil du patrimoine religieux du Québec demeure plus que jamais pertinente : soutenir la connaissance, la conservation et la mise en valeur d'un patrimoine riche, fragile et porteur de sens pour les communautés d'hier, d'aujourd'hui et de demain.



Au cours de la dernière année, le Conseil a poursuivi son rôle de référence et de concertation auprès de ses partenaires institutionnels, communautaires et religieux. Les actions menées témoignent d'un engagement constant à accompagner les milieux dans leurs démarches, qu'il s'agisse de projets de restauration, de requalification, de transmission des savoirs ou de valorisation culturelle. Dans chaque intervention, le Conseil a cherché à conjuguer rigueur, écoute et innovation, en tenant compte des réalités régionales et des besoins exprimés sur le terrain.

Cette année a également été marquée par une réflexion continue sur l'avenir du patrimoine religieux au Québec. Les enjeux liés à l'entretien des bâtiments, à leur usage, à leur accessibilité et à leur pérennité exigent des approches renouvelées et une collaboration accrue entre les acteurs concernés. Le Conseil a ainsi contribué à nourrir le dialogue et à encourager des solutions durables, respectueuses à la fois de la valeur patrimoniale des lieux et des aspirations des communautés.

Nous souhaitons souligner le professionnalisme et l'engagement de l'équipe du Conseil, dont l'expertise et le dévouement constituent un pilier fondamental de notre action. Leur travail quotidien permet d'assurer une gestion rigoureuse des mandats confiés au Conseil et de maintenir un haut niveau de qualité dans les services rendus. Nous tenons également à remercier les membres du conseil d'administration pour leur contribution éclairée, leur disponibilité et leur attachement à la mission de l'organisme.

Nos remerciements s'adressent aussi aux nombreux partenaires — instances gouvernementales, municipalités, propriétaires, organismes culturels, communautés religieuses — qui, par leur collaboration et leur

confiance, rendent possibles des projets porteurs et structurants. La préservation du patrimoine religieux est une responsabilité collective, et c'est dans cet esprit de partenariat que le Conseil entend poursuivre son action.

En regardant vers l'avenir, le Conseil du patrimoine religieux du Québec continuera d'agir comme un acteur rassembleur, attentif aux évolutions du milieu et aux attentes de la société québécoise. Les défis sont nombreux, mais ils s'accompagnent d'occasions de repenser les usages, de renforcer la transmission et de réaffirmer la valeur culturelle et sociale de ce patrimoine exceptionnel.

Nous vous invitons à parcourir ce rapport annuel, qui témoigne du travail accompli au cours de l'année 2024-2025 et de l'engagement soutenu du Conseil envers la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine religieux du Québec.

Caroline Tanguay
Présidente

Jocelyn Groulx
Directeur général

MISSION, VISION & VALEURS

Mission

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est une organisation à but non lucratif qui œuvre à l'échelle du Québec. Il a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois.

Vision

Référence en matière de restauration et de mise en valeur du patrimoine religieux, le Conseil du patrimoine religieux du Québec est l'autorité reconnue en matière de réutilisation durable du patrimoine religieux et est l'interlocuteur privilégié sur cette question auprès des instances locales, régionales et nationales.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec fait converger la préservation et l'utilisation du patrimoine religieux dans un esprit de développement durable et en concertation avec les milieux.

Valeur

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec adhère aux valeurs suivantes :

- Compétence : Offrir des services professionnels de qualité auprès des différentes clientèles ;
- Leadership : Assumer un rôle de chef de file dans la conservation, la mise en valeur et la réutilisation du patrimoine religieux ;
- Respect : Considérer les besoins et les particularités des communautés locales et des partenaires ;
- Équité : Assurer une présence dans chacune des régions et une représentation équitable à l'échelle nationale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est administré par un conseil d'administration composé de dix-huit administrateurs, dont dix administrateurs désignés par les tables de concertation régionales et huit administrateurs choisis parmi les membres actifs.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à quatre reprises au cours de l'année 2024-2025 pour guider la direction dans le développement de l'organisation.

Caroline Tanguay - Présidente

Directrice à l'Archidiocèse de Montréal

Denis Robitaille - Vice-Président

Chargé de projet au Monastère de l'Hôpital général de Québec

Yves Grondin - Vice-président

Conseiller municipal à la Ville de Drummondville

James Sweeny - Trésorier

Représentant du Diocèse anglican de Québec

Ana Manescu - Secrétaire

Coordonnatrice patrimoine à la Ville de Laval

Richard Bégin

Membre de la Société d'histoire de l'Outaouais

Luc-Michel Belley

Directeur adjoint à la Ville de Saguenay

Annie Blouin

Conseillère à la mise en valeur du patrimoine à la Ville de Québec

Myriam Céré

Responsable du patrimoine culturel et religieux au Diocèse de Trois-Rivières

Caroline Cloutier

Agente de développement en patrimoine immobilier à la MRC de la Vallée-du-Richelieu

Jean-Marie Fallu

Président de Patrimoine 1534

Roger Lachance

Marguiller à la Fabrique de la paroisse Saint-Joseph-de-Lévis

Claude Lepage

Agent de développement culturel à la MRC de Bellechasse

Stéphan Martel

Directeur adjoint au Site historique Marguerite-Bourgeoys

Mélanie Milot

Coordonnatrice à la culture et aux communications à la MRC de
Rivière-du-Loup

Luc Noppen

Professeur au Département d'études urbaines et touristiques à
l'Université du Québec à Montréal

Pierre B. Paquin

Avocat-conseil

Éliane Trottier

Directrice générale à Culture et patrimoine
Deschambault-Grondines

ÉQUIPE

Dans le cadre de l'administration des programmes d'aide financière pour la restauration et la requalification du patrimoine religieux, l'équipe du Conseil du patrimoine religieux du Québec a accompagné plus d'une centaine de propriétaires et de promoteurs d'immeubles patrimoniaux à caractère religieux. De plus, elle a soutenu l'organisation d'événements sur le patrimoine religieux, elle a encouragé le travail de réseautage des milieux, notamment en animant des tables de concertation régionales, et elle a effectué un travail de sensibilisation et de formation auprès du personnel municipal et des élus.



Jocelyn Groulx
Directeur général



Isabelle Lortie
Directrice adjointe



Anaïs Andraud
Conseillère en patrimoine



Franck Calard
Conseiller en patrimoine



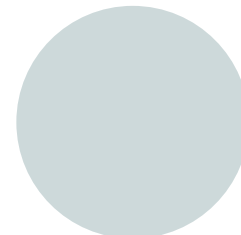
Cameron Piper
Conseiller en patrimoine



Camille St-Onge
Conseillère en patrimoine



Alicia Tremblay
Conseillère en patrimoine



Minh Quang Nguyen
Stagiaire

TABLES DE CONCERTATION RÉGIONALES & COMITÉS

Tables de concertation régionales

Les tables de concertation régionales regroupent de cinq à quinze membres, choisis pour leurs compétences en matière de patrimoine religieux. Elles se composent de représentants des traditions religieuses propriétaires de bâtiments patrimoniaux, d'experts en patrimoine (historiens, architectes, etc.), de gestionnaires municipaux, d'agents culturels et ruraux ainsi que de représentants du ministère de la Culture et des Communications. Ces derniers ont un rôle d'observateur et de conseiller sans droit de vote. Dans chacune des régions du Québec, les tables de concertation diffusent l'information sur l'aide financière, analysent et priorisent les projets de restauration des biens immobiliers.

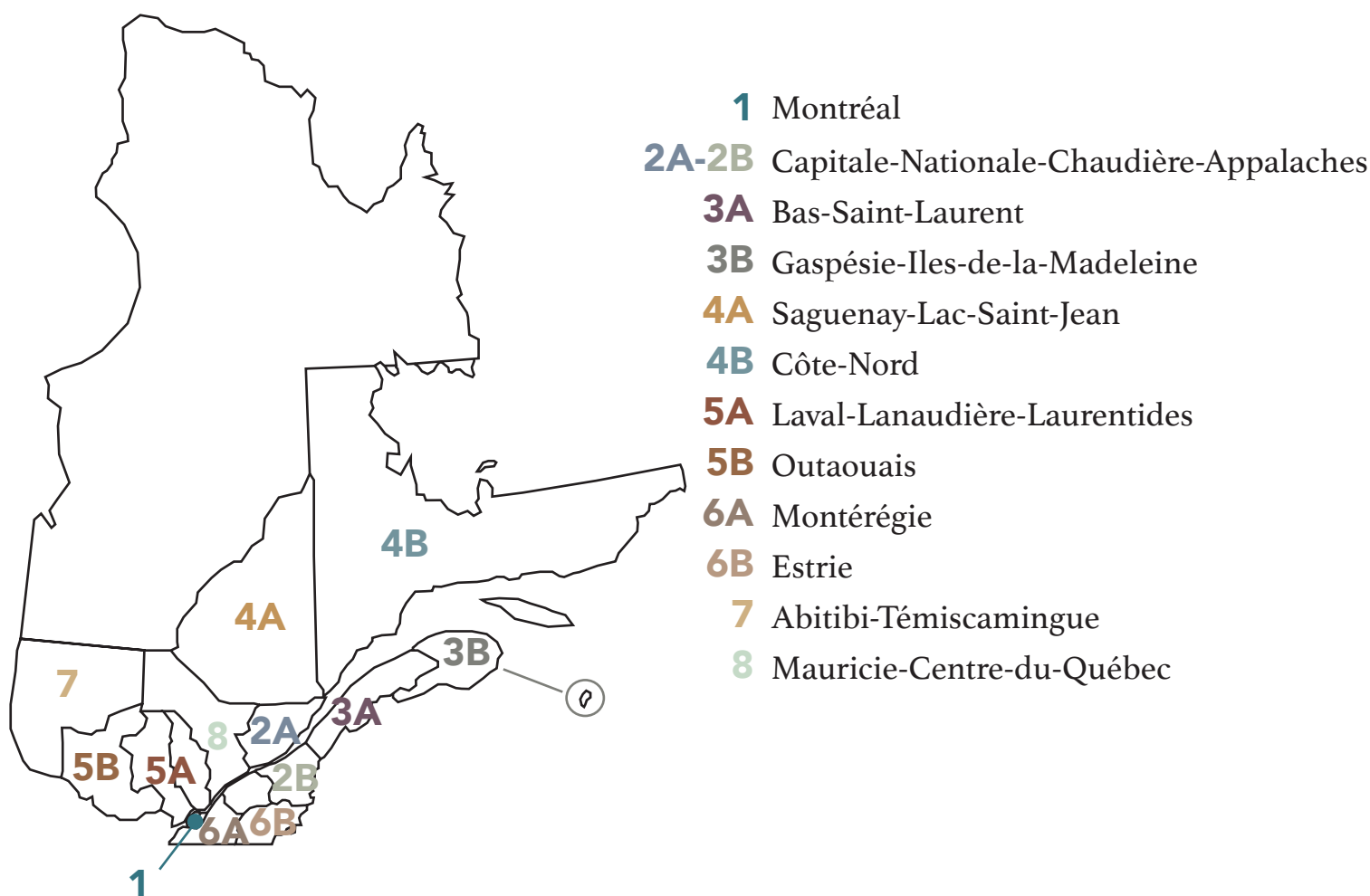


Table de Montréal (région 1)

Caroline Tanguay	Présidente
Peter Bisset	
Patricia Boileau	
Julie Boivin	
Denise Brosseau	
Caroline Clermont	
Jean-Pierre Couturier	
Paul Labonne	
Steven Lapidus	
Bertrand Olivier	
Amélie Roy-Bergeron	
Hélène Santoni	

Table de la Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine (région 3B)

Médor Doiron	Président
Marc-André DeRoy	
Jean-Marie Fallu	
Anne-Sophie Frémond	
Janet Harvey	
Bruce Jones	
Pascale Parent	
Julie Pineault	
Jacqueline Ritchie	
Marie-Hélène Verdier	

Table de la Capitale-Nationale- Chaudière-Appalaches (régions 2A-2B)

Claude Lepage	Président
Kathleen Allard	
Annie Blouin	
Gordon Brown	
Pierre-André Corriveau	
Marie-Chantal Croft	
Alexandre Lemay	
David Mendel	
Martin Patrice Pelletier	
Denis Robitaille	
Isabelle Roy	
Raphaël St-Gelais	
Catherine Sugère	

Table du Bas-Saint-Laurent (région 3A)

Mélanie Milot	Présidente
Amélie Blanchette	
Amélie Brière	
Martin Patrice Pelletier	
Dyno Périgny	
Stéphane Pineault	
Michel St-Pierre	
James Sweeny	
Jean-René Thuot	

Table du Saguenay- Lac-Saint-Jean (région 4A)

Luc-Michel Belley	Président
Myriam Blais	
Ariane Fortin	
Julie Gagnon	
Steeve Larouche	
Richard Morrissette	
Martin Simard	

Table de la Côte-Nord (région 4B)

Christian Émond	Président
Guy Bouchard	
Kat Lynn Brisebois-Gagnon	
Hélène Girard	
Stephan Kohner	
Mylène Poirier	
Marika Savoie-Trudel	

Table de Laval-Lanaudière-Laurentides (région 5A)

Ana Manescu	Présidente
Vincent Baron	
Christiane Brault	
Caroline Clermont	
Carole Garceau	
Geneviève Grenier	
Isabelle Huppé	
Gilbert Ndayiragije	
Bertrand Olivier	
Geneviève Sénécal	
Évelyne Vincent	

Table de l'Estrie (région 6B)

James Sweeny	Président
Pierre Bail	
Marie-Laurence Courtaud	
Marc Fabi	
Wilfrid Morin	
Alexandra Reid	
Alain R. Roy	
Chloë Southam	

Table de l'Outaouais (région 5B)

Marie-France Bertrand	Présidente
Richard Bégin	
Sonia Bisson	
Meriel Bradford	
Mireille La Forge	
René Laprise	
Ward O'Connor	
Michel Prévost	
Fortunatus Rudakemwa	

Table de l'Abitibi-Témiscamingue (région 7)

Pierre Roch	Président
Maude Bergeron	
Annie Boisclair	
Nathalie faucher	
Richard Hénault	
Geneviève Rouleau-Lafrance	

Table de la Montérégie (région 6A)

Caroline Cloutier	Présidente
Anick Chandonnet	
Madeleine Choinière	
Stéphane Cournoyer	
Paul De Leeuw	
Bertrand Olivier	
Robert Mayrand	
Yvan Quenneville	
Annie Tétreault	

Table de la Mauricie- Centre-du-Québec (région 8)

Yves Grondin	Président
René Beaudoin	
Myriam Céré	
Audrey Fréchette-Barbeau	
Josée Grandmont	
Simon Héroux	
Pierrette Leclerc	
Christian Marcotte	
Mélanie Pinard	
Serge Simard	
Olivier Thériault	
Philippe Turgeon	

Comité des biens mobiliers et des œuvres d'art (volet 2)

Le comité des biens mobiliers et des œuvres d'art est composé d'experts en muséologie, en histoire de l'art et en patrimoine. Il est chargé d'analyser et de prioriser les projets de restauration d'œuvres d'art et de biens mobiliers d'intérêt patrimonial. Les membres de ce comité ont pour mandat de définir la valeur ou les caractéristiques d'un bien mobilier patrimonial et de déterminer les travaux admissibles.

Vincent Giguère	Président
Andréane Beloin	
Joanne Chagnon	
Diane Joly	
Ginette Laroche	
Claude Payer	
Chantal Turbide	

Comité des archives

Le comité des archives a pour but d'encourager les représentants des communautés et des traditions religieuses à assurer la pérennité de leurs archives afin d'en garantir la valeur de témoignage pour les générations à venir, notamment en soutenant les initiatives de ces représentants en matière de traitement, de mise en valeur et de conservation des documents.

Marc Lacasse	Président
Stéphanie Daigle	
Hélène Élément	
Cassandra Fortin	
Simon Fortin-Dupuis	
Mylène Laurendeau	
Stéphan Martel	
Josée Pomminville	
Jody Robinson	

Comité des orgues (volet 2)

Le comité des orgues est composé d'organistes et de facteurs d'orgues. Il est chargé d'analyser et de prioriser les projets de restauration d'orgues. Les membres de ce comité ont pour mandat de définir la valeur ou les caractéristiques d'un orgue patrimonial et de déterminer les travaux admissibles.

Dominique Lupien	Président
Andréane Beloin	
Chantal Boulanger	
Paul Grimard	
Benjamin Waterhouse	
Leslie Young	

ACTIVITÉS & ÉVÉNEMENTS

FORUM

sur le patrimoine religieux

FORUM SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX 2024

La 12e édition du Forum sur le patrimoine religieux s'est tenue à l'Auberge de la Pointe à Rivière-du-Loup les 19 et 20 septembre 2024. Ces deux journées ont été l'occasion de tenir l'assemblée générale annuelle du Conseil du patrimoine religieux du Québec et de proposer une programmation diversifiée, incluant des conférences et des visites de sites.





DU CONSEIL DU PATRIMOINE
RELIGIEUX DU QUÉBEC

PRIX D'EXCELLENCE 2024

À l'occasion de son Forum, le Conseil du patrimoine religieux du Québec a remis ses Prix d'excellence, saluant les initiatives et le travail de celles et ceux qui œuvrent pour mener à bien des projets soutenant le patrimoine religieux du Québec, permettant sa connaissance, sa conservation et sa mise en valeur.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec tient à féliciter les lauréats et à remercier les commanditaires des Prix d'excellence, la Fédération des caisses Desjardins du Québec et la Banque Nationale.

Prix Restauration

LES AMIS DE L'ÉGLISE PATRIMONIALE DE L'ACADIE

La restauration des toiles de Louis Dulongpré à l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie en Montérégie a permis de raviver des œuvres d'art précieuses endommagées par un incendie. Grâce à un don important et à une subvention, les toiles ont été restaurées en atelier, redonnant vie aux couleurs originales et à l'encadrement.

Mention spéciale Restauration

L'ORGANISME CALVAIRE D'HUBERDEAU

La restauration du Calvaire d'Huberdeau dans les Laurentides a impliqué des travaux de complexes sur un terrain montagneux. Les statues ont été soigneusement démantelées et transportées pour une restauration minutieuse, puis remises en place avec des bases de béton pour assurer leur stabilité, tout en préservant leur intégrité.

Prix Mise en valeur

MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Le circuit de visites d'églises réalisé dans le cadre des Journées du patrimoine religieux a contribué à la mise en valeur du patrimoine religieux en mobilisant un grand nombre de lieux participants à travers la région. En offrant une riche variété d'activités culturelles, telles que des visites guidées, des conférences et des concerts, cette initiative a permis au public de découvrir et d'apprécier la profondeur historique et la beauté architecturale des églises locales. Par son approche coordonnée et son engagement envers la préservation du patrimoine, le projet a éclairé l'importance et la richesse du patrimoine religieux du Haut-Saint-François.



Mme Christiane Marcoux, présidente du CA des Amis de l'église patrimoniale de L'Acadie et Mme Marilou Desnoyers, historienne de l'art et membre du CA



M. Lionel Provost, président de l'organisme Calvaire d'Huberdeau et Mme Andrée Thibodeau, trésorière



Mme Chloë Southam, MRC du Haut-Saint-François

Prix Réutilisation

LE SAINT-CRÈME

La requalification de l'ancienne église Sainte-Marie-de-l'Isle-Maligne à Alma se distingue par son impact positif sur le quartier Isle-Maligne, enrichissant l'offre locale de services tout en préservant le caractère historique du bâtiment. En intégrant des chambres d'hôtel, une sandwicherie et une crèmerie, Le Saint-Crème optimise l'environnement stratégique du quartier et renforce son attractivité touristique. Ce projet réussit à marier harmonieusement les éléments patrimoniaux avec des fonctionnalités modernes, offrant ainsi un nouvel usage tout en respectant l'histoire de l'église et en attirant de nouveaux visiteurs.



M. Vincent Lavoie, propriétaire du Saint-Crème

Prix du public

LA FAB SUR MILL

La transformation de l'ancienne église Grace United dans l'Outaouais a été réalisée par la coopérative La Fab Sur Mill. Le projet a transformé l'église en un centre culturel communautaire, intégrant une galerie, des ateliers d'artistes, une boutique et une salle de classe. L'architecture historique du bâtiment a été soigneusement préservée tout en intégrant des éléments modernes pour répondre aux besoins de la communauté.



M. Glen Foster, président de la Fab sur Mill

Prix Bénévole

CATHERINE MILLAR

Catherine Millar a consacré 33 années à la Fondation de l'Église St-George à Drummondville, où elle a joué un rôle clé dans la protection et la mise en valeur de ce site historique. Sa simplicité, sa détermination et son esprit collaboratif ont marqué son engagement. Elle est largement appréciée pour son dévouement exceptionnel et son efficacité en tant que bénévole.



Mme Catherine Millar de la Fondation de l'Église St-George de Drummondville et les représentantes de Desjardins

Prix Professionnel

LUC NOPPEN

Luc Noppen est un historien de l'architecture et expert en conservation du patrimoine bâti québécois de grande renommée. Avec plus de cinquante ans d'expérience, il a profondément influencé le domaine de la conservation au Québec et à l'international. Il est reconnu pour ses contributions significatives à la restauration d'édifices religieux, sa création de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain et son rôle fondateur à l'Institut du patrimoine de l'UQAM. Son impact s'étend à la revitalisation des sites historiques, à la sensibilisation du public à travers ses publications et conférences, et à la promotion d'une meilleure intégration des sites patrimoniaux dans le tissu urbain.



M. Luc Noppen, historien et professeur et les représentantes de Desjardins



Ensemble des lauréats-es des prix d'excellence du patrimoine religieux 2024

JOURNÉES DU PATRIMOINE RELIGIEUX 2024



La 7^e édition des Journées du patrimoine religieux s'est déroulée les 6, 7 et 8 septembre 2024 dans l'ensemble du Québec. Cette année, 180 lieux participants ont proposé une activité, que ce soit des visites libres, des visites guidées, des conférences, des concerts ou encore des circuits régionaux. Comme chaque année, la participation à la programmation s'effectue sur une base volontaire, en fonction de la capacité des milieux à accueillir des visiteurs. Les activités sont gratuites, mais les participants peuvent démontrer leur appréciation en offrant un don sur place pour soutenir les initiatives d'ouverture et de préservation des lieux.



JOURNÉE DES ARCHIVES 2024

Le 19 avril 2024, le comité des archives organisait la 7^e édition de la Journée des archives sur le thème de la diffusion et de l'innovation pour la mise en valeur des archives religieuses. Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est heureux d'avoir été en mesure de rassembler des professionnels·les issus·es de milieux divers et variés afin de mettre en lumière les archives religieuses.



Guide de gestion des archives paroissiales

2024



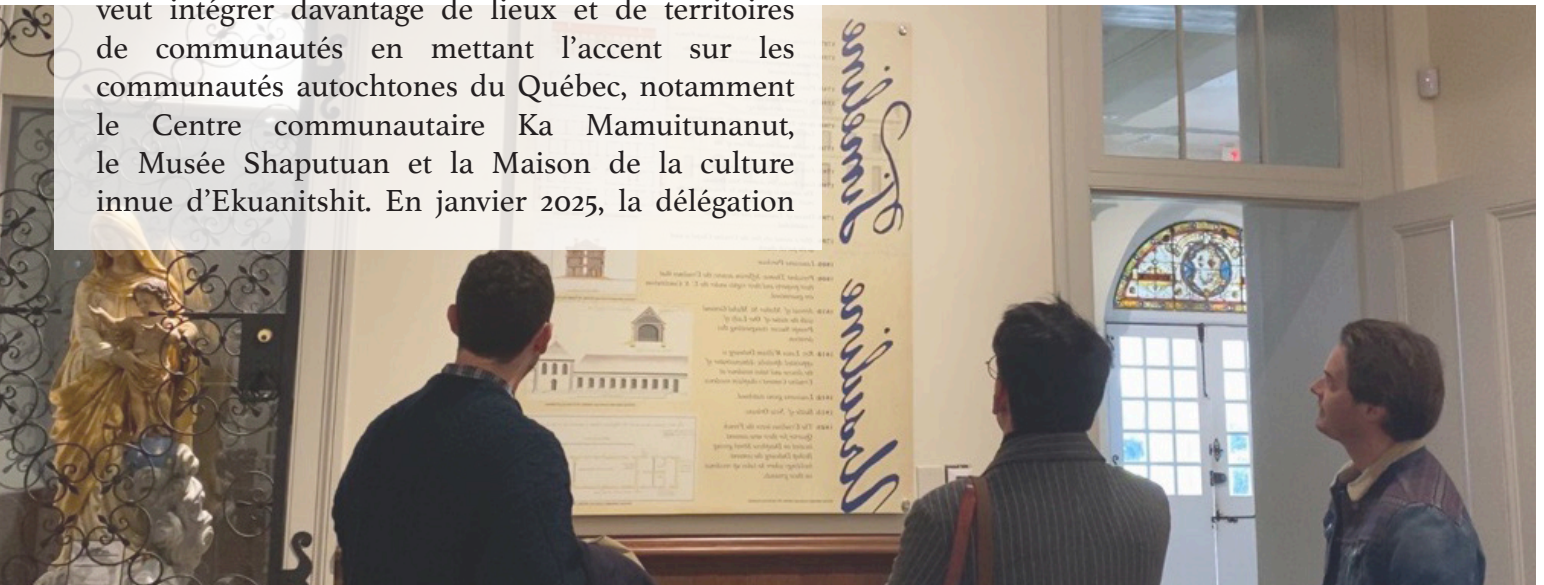
GUIDE DE GESTION DES ARCHIVES PAROISSIALES

Fruit d'une collaboration étroite entre des spécialistes, le nouveau Guide de gestion des archives paroissiales est essentiel pour assurer la transmission d'une mémoire collective précieuse aux générations futures. En plus du guide, une série de capsules vidéo dédiées à la gestion des archives paroissiales sont réalisées grâce au soutien financier de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

COOPÉRATION QUÉBEC LOUISIANE

Dans le cadre de la deuxième phase de la coopération Québec-Louisiane financée par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, une délégation constituée d'une partie de l'équipe du Conseil du patrimoine religieux du Québec et de Louisianais issus de la Fondation Nous et du Musée de West Baton Rouge s'est rendue en Côte-Nord du 12 au 18 septembre 2024. S'intégrant dans un projet plus large d'enrichissement d'une carte interactive du patrimoine francophone en Amérique du Nord, le Conseil du patrimoine religieux du Québec veut intégrer davantage de lieux et de territoires de communautés en mettant l'accent sur les communautés autochtones du Québec, notamment le Centre communautaire Ka Mamuitunanut, le Musée Shaputuan et la Maison de la culture innue d'Ekuanitshit. En janvier 2025, la délégation

québécoise a visité des lieux représentatifs des communautés afro-descendantes et autochtones de la Louisiane. Ce dernier échange met l'accent sur la valorisation du patrimoine matériel et immatériel et prévoit inclure des régions plus éloignées des centres urbains à une carte interactive, offrant ainsi une perspective diversifiée du patrimoine francophone en Amérique du Nord.



SACRÉS ARTISANS : UN NOUVEAU CIRCUIT TOURISTIQUE DANS LE BAS-SAINT-LAURENT

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a produit une nouvelle série de webinaires. Dans le but de rejoindre un plus grand auditoire, les webinaires seront présentés les jeudis midi et sont enregistrés pour une écoute en différé.



LE CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC A PARTICIPÉ À PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS OÙ IL A PRÉSENTÉ LES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE ET DES PROJETS INSPIRANTS.

- 4e colloque sur l'avenir des églises de la MRC de Bellechasse
- Rencontre d'information sur le patrimoine religieux de la MRC des Appalaches
- Les églises de la MRC de Lotbinière : une opportunité à saisir ?
- Parcours Requalifier une église en collectif
- Forum de l'immobilier collectif

4E COLLOQUE SUR L'AVENIR DES ÉGLISES DE LA MRC DE BELLECHASSE

Le 1er novembre 2024, à l'église de Saint-Anselme, la MRC de Bellechasse en collaboration avec la Société historique de Bellechasse a organisé son 4e colloque sur l'avenir de ses églises. Ce colloque avait pour objectif d'outiller les communautés autour de la thématique de la mobilisation.

COLLOQUE PATRIMOINE DE BELLECHASSE

L'avenir de nos églises : se mobiliser pour sauvegarder

1ER NOVEMBRE 2024 | ÉGLISE DE SAINT-ANSELME

PROGRAMMATION	
8h00	Accueil des participant-es
8h15	Mot de bienvenue - Yves Turgeon (président, Société historique de Bellechasse) - Luc Dion (Préfet, MRC Bellechasse)
8h30	Présentation en deux temps : Le patrimoine religieux de Saint-Anselme et les défis liés à la requalification des églises Luc Noppen (Professeur et historien d'architecture, UQAM)
10h00	L'avenir des églises dans Bellechasse. État de la situation François Goyette (Directeur-général par intérim, Mission Bellechasse-Etchemins)
10h30	Pause-café ☕
10h45	Table ronde Mobilisation des acteurs et actrices d'une requalification réussie: - Animation : Charles Méthé - Coanimateurs invités: Grégoire Gauthier, Marie-Josée Deschênes, Jonathan Moreau, Hélène Gauthier, Jocelyn Groulx, Directeur-général, Conseil du patrimoine religieux de Québec, Lucie K. Morisset, Professeure et historienne d'architecture, UQAM
12h15	Dîner 🍽️
13h15	Activité de cocréation Réflexion collective en sous-groupe autour du thème de la mobilisation
14h30	Pause-café ☕
15h00	Retour sur l'activité
15h30	Mot de la fin et synthèse - Augustin Levesque-Mongrain (Agent de développement en patrimoine immobilier, MRC Bellechasse) - Sylvie Corriveau (Vice-présidente, Société historique)

RENCONTRE D'INFORMATION SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE LA MRC DES APPALACHES

La MRC des Appalaches a programmé une demi-journée de conférences à l'attention des élus, des fabriques ainsi que des membres des comités de sauvegarde des églises de la région.

GRATUIT

Que faire de nos églises ?

Rencontre d'information sur le patrimoine religieux de la MRC des Appalaches

Samedi
16 novembre
2024

Studio-théâtre Paul-Hébert à Thetford Mines
800, rue Saint-Alphonse Sud
9h00 à 12h00
Ouverture des portes à 8h30

8h30 ▶ Accueil des participant.e.s

9h00 ▶ Mot d'ouverture
Marc-Alexandre Brousseau, préfet de la MRC des Appalaches

9h05 ▶ Urgence d'agir : pourquoi requalifier des bâtiments religieux maintenant et pourquoi sont-ils des atouts pour les municipalités ?
Alain Vallières, directeur de Développement Économique Bellechasse et maire de Saint-Vallier

9h25 ▶ La situation du patrimoine religieux dans la MRC des Appalaches
Louise Nadeau, conseillère en développement territorial de la MRC des Appalaches

9h45 ▶ Des changements de vocations inspirants
Amélie Nadeau, chargée de projets chez Artéfact urbain

10h05 ▶ Période de questions

10h20 ▶ Pause

10h45 ▶ L'occupation transitoire : une stratégie pour la requalification des églises
Marianne Lemieux-Aird, co-directrice générale et responsable du Pôle Services-Conseils d'Entremise

11h05 ▶ Les aides financières disponibles au Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ)
Jocelyn Groulx, directeur général du CPRQ

11h25 ▶ Comment s'y retrouver dans les étapes de la requalification ?
Marie-Josée Deschênes, architecte

11h40 à 12h00 ▶ Période de questions pour les trois intervenants animée par Jeanne Couture d'Artéfact urbain

Inscription obligatoire au plus tard le 13 novembre auprès de Valérie Nolin
secretariat@mrcdesappalaches.ca | 418 332-2757, poste 224

LES ÉGLISES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE : UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR ?

La MRC de Lotbinière a tenu un événement à la chapelle de Laurier-Station pour favoriser le réseautage entre le public et les différents comités de requalification des lieux de culte excédentaires.

MOIS DE L'ENTREPRENEURIAT 2024

**LES ÉGLISES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE :
UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR ?**

21 novembre de 16 h à 20 h

On cultive
L'ENTREPRENEURIAT
dans Lotbinière!

PARCOURS REQUALIFIER UNE ÉGLISE EN COLLECTIF

Le Pôle GÎM (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) a organisé un atelier en ligne dans le cadre de son parcours pour Requalifier une église en collectif, abordant la conversion et la mise en valeur de ces bâtiments, en collaboration avec des acteurs locaux et provinciaux pour trouver des solutions innovantes et durables.

**REQUALIFIER UNE ÉGLISE
EN COLLECTIF**

LE PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE GÎM PROPOSE UN PARCOURS DE FORMATION DESTINÉ AUX GROUPES PORTEURS QUI DÉSIRENT REQUALIFIER UNE ÉGLISE PAR LA MISE EN PLACE DE PROJETS COLLECTIFS.

VOUS ÊTES UN PORTEUR DE PROJET QUI A CIBLÉ UNE ÉGLISE ET QUI EST AU STADE DE L'IDÉATION DU PROJET ?

VOUS CONSIDÉREZ CRÉER UN PROJET DONT LE PROPRIÉTAIRE OU LE GESTIONNAIRE SERA UN OBNL OU UNE COOPÉRATIVE ?

CE PARCOURS EST POUR VOUS !

FORMULE

Ce parcours propose des présentations d'experts et des ateliers pratiques. Six rencontres seront offertes en ligne ainsi qu'une journée en présence à l'Anse-au-Griffon, où les participants prendront part à la visite d'un projet de requalification et à un atelier avec les experts d'Entremise.

OBJECTIFS

- Développer une compréhension des différentes étapes d'un projet de requalification ;
- Réfléchir aux conditions de succès pour que votre projet soit viable économiquement, qu'il réponde aux besoins de votre milieu et qu'il suscite l'adhésion de la population locale ;
- Comprendre les aspects techniques d'un projet de requalification (architecture, rentabilité, transfert de propriété, gestion des occupants, modèle d'affaires et financement) ;
- Développer un réseau de soutien composé d'autres porteurs de projet et d'experts en gestion de projet et en architecture ;
- Visiter un projet de requalification d'église en cours de réalisation.

CRITÈRES D'ADMISIBILITÉS

Vous devez être un groupe déjà formé qui aspire à requalifier une église dont le gestionnaire ou le propriétaire du projet serait un OBNL ou une coopérative. Le groupe porteur/initiateur peut être un groupe de citoyens, une municipalité, un OBNL, une coopérative ou une fabrique. Le parcours est réservé aux porteurs de projet.

FORUM DE L'IMMOBILIER COLLECTIF

Le Forum de l'immobilier collectif s'est tenu les 24 et 25 février 2025 à la Cité-des-Hospitalières à Montréal. Cet événement a marqué l'aboutissement de deux ans de travail collaboratif visant à répondre aux besoins locaux par des projets d'immobilier collectif et non lucratif.



WEBINAIRES

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a produit une nouvelle série de webinaires qui sont disponibles sur notre site web.

Les subventions gouvernementales

Conférencières : Josée Simard et Anne-Marie Juneau,
Gouvernement du Canada

La gestion et la valorisation d'une aide financière dans le volet des biens mobiliers et œuvres d'art : le cas des Amis de l'église patrimoniale de L'Acadie
Conférencier : Christian Poupart, Amis de l'église patrimoniale de L'Acadie

La restauration des biens mobiliers : L'offre de services du Centre de conservation du Québec
Conférenciers : Sophie Roberge et Claude Belleau, restaurateurs-ices



AIDE FINANCIÈRE

Programme visant la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux

Le programme contribue à la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux présentant un intérêt historique, architectural ou artistique. Le soutien aux projets vise à préserver et maintenir en bon état les biens immobiliers patrimoniaux (volet 1) ainsi que la préservation et la conservation des biens mobiliers, des œuvres d’art et d’orgues (volet 2) ayant une valeur patrimoniale sur l’ensemble du territoire du Québec.

PROGRAMME VISANT LA PROTECTION, LA TRANSMISSION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL À CARACTÈRE RELIGIEUX

VOLET 1 - RESTAURATION DES BIENS IMMOBILIERS

Région administrative	Édifice	Municipalité	Aide financière	Description des travaux
Bas-Saint-Laurent	Église de Saint-André	Saint-André	180 000 \$	Restauration du clocher, des fenêtres et du crépi.
Bas-Saint-Laurent	Cathédrale de Saint-Germain	Rimouski	500 000 \$	Restauration de la toiture.
Bas-Saint-Laurent	Église Saint-James-the-Apostle	Cacouna	70 000 \$	Restauration des fenêtres.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église du Sacré-Cœur	Saguenay	260 000 \$	Restauration du clocher.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Chapelle Sainte-Anne-de-Padoue	Lac-Bouchette	220 000 \$	Restauration de la toiture et du revêtement extérieur.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église Saint-Raphaël	Saguenay	122 500 \$	Restauration de la façade arrière.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église de Sainte-Anne	Saguenay	164 500 \$	Restauration du clocher.
Capitale-Nationale	Église de Saint-Joachim	Saint-Joachim	320 000 \$	Restauration de la maçonnerie, des fenêtres et des portes.
Capitale-Nationale	Église Saint-Jean-Baptiste	Québec	325 000 \$	Restauration des fenêtres.
Capitale-Nationale	Église Saint-Dominique	Québec	260 000 \$	Restauration de la maçonnerie et des clochers.
Capitale-Nationale	Église de Notre-Dame-des-Victoires	Québec	400 000 \$	Restauration des portes, des fenêtres et de la corniche.
Capitale-Nationale	Église de Saint-Michel	Québec	140 000 \$	Restauration des fenêtres.
Capitale-Nationale	Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré	Sainte-Anne-de-Beaupré	350 000 \$	Restauration du parvis.
Mauricie	Maison blanche du Monastère des Ursulines-de-Trois-Rivières	Trois-Rivières	60 000 \$	Restauration des portes, des fenêtres et des escaliers d’issues.
Mauricie	Basilique Notre-Dame-du-Cap	Trois-Rivières	490 000 \$	Restauration de la maçonnerie, des fenêtres et des portes.
Mauricie	Évêché de Trois-Rivières	Trois-Rivières	70 000 \$	Restauration de la toiture.
Estrie	Église Saint-James	Hatley	528 000 \$	Restauration du revêtement extérieur et des vitraux.
Estrie	Église de Saint-Venant-de-Paquette	Saint-Venant-de-Paquette	350 000 \$	Restauration des fondations.
Montréal	Église Saint-George	Montréal	800 000 \$	Restauration de la maçonnerie.
Montréal	Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours	Montréal	240 000 \$	Restauration de la toiture et des escaliers extérieurs.

VOLET I - RESTAURATION DES BIENS IMMOBILIERS (suite)

Région administrative	Édifice	Municipalité	Aide financière	Description des travaux
Montréal	Église Saint-James	Montréal	400 000 \$	Renforcement de la structure. Restauration de la maçonnerie.
Montréal	Basilique de Saint-Patrick	Montréal	320 000 \$	Installation d'arrêts de neige.
Montréal	Église de la Mission-Catholique-Chinoise-du-Saint-Esprit	Montréal	80 000 \$	Restauration de la toiture et du clocher.
Montréal	Sanctuaire du Saint-Sacrement	Montréal	480 000 \$	Restauration de la toiture.
Montréal	Église de Saint-Joachim	Pointe-Claire	210 000 \$	Restauration de la maçonnerie.
Montréal	Église de Saint-Jean-Baptiste	Montréal	336 000 \$	Restauration de la fenestration.
Montréal	Palais épiscopal	Montréal	280 000 \$	Restauration de la toiture.
Montréal	Première église évangélique arménienne	Montréal	210 000 \$	Restauration des fenêtres et du crépi.
Montréal	Église de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	Montréal	119 000 \$	Restauration de la maçonnerie. Installation d'un système de détection incendie.
Outaouais	Église de Saint-Félix-de-Valois	Chénéville	280 000 \$	Restauration de la maçonnerie, de la toiture, des fenêtres et des portes.
Abitibi-Témiscamingue	Église de Saint-Jean-l'Évangéliste	Macamic	140 000 \$	Restauration de la maçonnerie.
Côte-Nord	Église Saint Andrew et Saint George	Baie-Comeau	245 000 \$	Restauration de la toiture, du revêtement extérieur et des fenêtres.
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Église de Saint-Pierre-de-La Vernière	Iles-de-la-Madeleine	500 000 \$	Restauration de la toiture.
Chaudière-Appalaches	Église de Notre-Dame-de-Bon-Secours	L'Islet	44 000 \$	Restauration de la maçonnerie et des finis intérieurs de la sacristie.
Chaudière-Appalaches	Église de Saint-Étienne	Beaumont	88 000 \$	Restauration de la sacristie.
Chaudière-Appalaches	Presbytère de Saint-Joseph	Saint-Joseph-de-Beauce	400 000 \$	Restauration des fenêtres et des portes.
Chaudière-Appalaches	Presbytère de Saint-Michel	Saint-Michel-de-Bellechasse	250 000 \$	Restauration des fondations et des galeries.
Chaudière-Appalaches	Église de Saint-Alphonse	Thetford Mines	350 000 \$	Restauration des fenêtres, des corniches et du clocher.
Chaudière-Appalaches	Église de Sainte-Luce	Disraëli	280 000 \$	Restauration du clocher.
Lanaudière	Presbytère de Saint-Cuthbert	Saint-Cuthbert	360 000 \$	Restauration de la toiture, de la galerie, de la maçonnerie, des portes et des fenêtres.
Lanaudière	Église de Saint-Alphonse-Rodriguez	Saint-Alphonse-Rodriguez	63 000 \$	Restauration de la toiture.
Laurentides	Église de L'Annonciation	Oka	350 000 \$	Restauration de la maçonnerie et des fenêtres.
Laurentides	Église de Sainte-Anne-des-Plaines	Sainte-Anne-des-Plaines	70 000 \$	Restauration du clocher.
Laurentides	Église de Sainte-Anastasie	Lachute	84 000 \$	Restauration des fenêtres.
Laurentides	Cathédrale de Saint-Jérôme	Saint-Jérôme	420 000 \$	Restauration de la maçonnerie, de la toiture et des fondations.
Montréal	Co-cathédrale Saint-Antoine-de-Padoue	Longueuil	240 000 \$	Restauration du dôme et des fenêtres.
Montréal	Église de Saint-Mathias	Saint-Mathias-sur-Richelieu	280 000 \$	Restauration du chemin couvert.
Montréal	Église Saint-Stephen	Chambly	220 000 \$	Restauration de la toiture, de la maçonnerie, des portes et des fenêtres.
Montréal	Église de Sainte-Famille	Boucherville	48 000 \$	Restauration de la fenestration.
Montréal	Église Abbotsford United	Saint-Paul-d'Abbotsford	176 000 \$	Restauration de la maçonnerie, de la toiture, des portes et des fenêtres.
Montréal	Église de Saint-Joachim	Châteauguay	80 000 \$	Restauration de la maçonnerie.
Montréal	Église de Saint-Pierre	Sorel-Tracy	160 000 \$	Restauration de la maçonnerie, des fenêtres et des portes.
Montréal	Basilique de Sainte-Anne	Varenes	91 000 \$	Restauration de la maçonnerie.
Centre-du-Québec	Mission Saint-François-Xavier	Kahnawake	350 000 \$	Restauration de la maçonnerie.

VOLET 1 - RESTAURATION DES BIENS IMMOBILIERS (suite)

Région administrative	Édifice	Municipalité	Aide financière	Description des travaux
Centre-du-Québec	Église de La-Nativité-de-la-Sainte-Vierge	La Prairie	140 000 \$	Restauration du parvis.
Centre-du-Québec	Église de Saint-Christophe-d'Arthabaska	Victoriaville	188 000 \$	Restauration du mur de soutènement.
Centre-du-Québec	Église de Saint-Frédéric	Drummondville	490 000 \$	Restauration de la maçonnerie du clocher principal.
Volet 1			14 672 000 \$	

VOLET 2 - RESTAURATION DES BIENS MOBILIERS, DES ŒUVRES D'ART ET DES ORGUES

Région administrative	Édifice	Municipalité	Aide financière	Description des travaux
Montréal	Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal	Montréal	140 000 \$	Restauration du monument de Saint-Joseph et de l'Enfant-Jésus d'Alfred Laliberté.
Montréal	Vieux séminaire de Saint-Sulpice	Montréal	12 000 \$	Restauration de deux livres.
Lanaudière	Espace culturel Jean-Pierre Ferland	Saint-Norbert	176 000 \$	Restauration de l'orgue Louis Mitchell.
Volet 2			328 000 \$	
Total			15 000 000 \$	

AIDE FINANCIÈRE

Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux

L'objectif du programme est de faciliter la transition des lieux de culte patrimoniaux excédentaires vers de nouveaux usages en lien avec les besoins des communautés, tout en favorisant la conservation et la mise en valeur de leurs caractéristiques patrimoniales. Le programme comporte deux volets.

Le volet 1 (incubateur à projets de requalification) vise à soutenir les organismes qui souhaitent réaliser des projets de requalification et amorcent leur phase de planification. En plus d'une aide financière ad hoc pour la réalisation d'études techniques, de plans d'affaires et d'autres outils nécessaires à la planification des projets, il offre des possibilités de réseautage, d'accompagnement et de formation aux organismes participants.

Le volet 2 (requalification des lieux de culte patrimoniaux) consiste à soutenir financièrement les propriétaires de lieux de culte qui souhaitent réaliser les travaux de restauration et de mise aux normes nécessaires à un changement d'usage.

PROGRAMME VISANT LA REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTURE EXCÉDENTAIRES PATRIMONIAUX

VOLET 1 - INCUBATEUR À PROJETS DE REQUALIFICATION

Région administrative	Édifice	Municipalité	Aide financière	Description du projet
Bas-Saint-Laurent	Église de Notre-Dame-du-Portage	Notre-Dame-du-Portage	22 500 \$	Transformation de l'église en lieu communautaire
Bas-Saint-Laurent	Église de Saint-François-Xavier	Rivière-du-Loup	22 500 \$	Conversion en salles multifonctionnelles et espaces à bureaux
Bas-Saint-Laurent	Église de la Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste	Notre-Dame-des-Neiges	25 500 \$	Centre culturel La Riveraine - études préliminaires
Bas-Saint-Laurent	Église de Saint-Arsène	Saint-Arsène	45 000 \$	Étude de faisabilité pour la transformation du bâtiment église de Saint-Arsène
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église de Saint-Édouard	Saguenay	75 000 \$	Requalification église Saint-Édouard de Port-Alfred
Capitale-Nationale	Église du Très-Saint-Sacrement	Québec	78 000 \$	Requalification de l'église en espaces communautaires et publics
Capitale-Nationale	Église de Saint-Léonard	Saint-Léonard-de-Portneuf	37 500 \$	Requalification de l'église Saint-Léonard-de-Portneuf
Estrie	Église de Sainte-Edwidge	Sainte-Edwidge-de-Clifton	40 500 \$	Le patrimoine au service du développement culturel et communautaire de Sainte-Edwidge
Abitibi-Témiscamingue	Église de Sainte-Rose	Poularies	10 500 \$	Le RePère Tortuga
Abitibi-Témiscamingue	Église Notre-Dame-de-Lourdes	Lorrainville	27 000 \$	Définir la deuxième vie de l'Église de Lorrainville
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Église de l'Immaculée-Conception	Marsoui	49 500 \$	Études de faisabilité entourant le projet de requalification de l'église de l'Immaculée-Conception de Marsoui par l'organisme local Mandoline Hybride
Chaudière-Appalaches	Chapelle de Sainte-Jeanne-d'Arc	Lévis	60 000 \$	Requalification de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Philémon	Saint-Philémon	22 500 \$	Avenir de l'église de Saint-Philémon
Lanaudière	Église de Saint-Donat	Saint-Donat	33 000 \$	Requalification de l'église de Saint-Donat en espace multi fonctionnel
Lanaudière	Église de Notre-Dame-des-Prairies	Notre-Dame-des-Prairies	30 000 \$	Transformation de l'église de Notre-Dame-des-Prairies en Carrefour Culturel

VOLET 1 - INCUBATEUR À PROJETS DE REQUALIFICATION (suite)

Région administrative	Édifice	Municipalité	Aide financière	Description du projet
Montréal	Église de Notre-Dame-du-Rosaire	Saint-Hyacinthe	22 500 \$	Musée d'art et société
Montréal	Église de Saint-Urbain	Saint-Urbain-Premier	63 000 \$	Transformation de l'église de Saint-Urbain-Premier
Montréal	Église de Saint-Jean-Baptiste	Roxton Falls	13 500 \$	Requalification de l'église Saint-Jean-Baptiste
Centre-du-Québec	Église de Saint-Joachim	Drummondville	27 000 \$	Espace vie multifonctionnel
Volet 1			705 000 \$	

VOLET 2 – REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTE PATRIMONIAUX

Région administrative	Édifice	Municipalité	Aide financière	Description du projet
Bas-Saint-Laurent	Église de Saint-Isidore	Lac-des-Aigles	225 000 \$	Centre d'interprétation des salmonidés et des écosystèmes aquatiques
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église de Saint-Augustin	Saint-Augustin	645 000 \$	Salle multifonctionnelle
Montréal	Église de Saint-Enfant-Jésus	Montréal	2 950 000 \$	Projet de mise en valeur du site de l'église Saint-Enfant-Jésus
Côte-Nord	Église de Saint-Alexandre	Port-Cartier	2 300 000 \$	Déménagement du centre d'action bénévole de Port-Cartier
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Église Saint-Joseph de L'Anse-au-Griffon	Gaspé	1 090 000\$	Centre communautaire Griffon - Phase 2
Laurentides	Église Christ Church	Saint-André-d'Argenteuil	100 000 \$	Requalification de l'église Christ Church en lieu muséal - Phase 2
Laurentides	Église de Notre-Dame-du-Laus	Notre-Dame-du-Laus	1 985 000 \$	Salle multifonctionnelle et café-accueil touristique
Volet 2			9 295 000 \$	
Total			10 000 000 \$	

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

États financiers du
Conseil du patrimoine religieux du Québec

31 mars 2025

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-11

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Conseil du patrimoine religieux du Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Conseil du patrimoine religieux du Québec (le « Conseil »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 28 août 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132478

Conseil du patrimoine religieux du Québec

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025				2024
	Fonds d'administration générale	Fonds affectés	Fonds investis en immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits					
Aide financière – volets I et II	775 000	23 297 572	—	24 072 572	17 284 244
Intérêts (incluant la subvention pour les intérêts sur la dette)	—	8 501 786	—	8 501 786	7 337 641
Conférences	58 364	—	—	58 364	47 484
Autres	31 049	18 419	—	49 468	113 898
	864 413	31 817 777	—	32 682 190	24 783 267
Charges					
Aide financière – volets I et II	—	23 297 572	—	23 297 572	16 609 244
Intérêts sur la dette	—	8 501 786	—	8 501 786	7 337 641
Conférences	—	44 411	—	44 411	40 815
Table de Montréal	26 405	—	—	26 405	27 622
Salaires – administration	567 141	—	—	567 141	492 416
Honoraires	131 726	—	—	131 726	120 486
Frais de déplacement et de représentation	29 085	—	—	29 085	20 822
Loyer	58 965	—	—	58 965	21 768
Frais de bureau	7 687	—	—	7 687	42 636
Promotion	11 088	—	—	11 088	9 931
Imprimerie et photocopies	2 425	—	—	2 425	2 425
Assurances	4 980	—	—	4 980	7 320
Communications	4 319	—	—	4 319	5 150
Amortissement des immobilisations	—	—	13 221	13 221	8 535
Autres	2 204	—	—	2 204	2 145
	846 025	31 843 769	13 221	32 703 015	24 748 956
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	18 388	(25 992)	(13 221)	(20 825)	34 311

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil du patrimoine religieux du Québec
État de l'évolution des soldes de fonds
Exercice terminé le 31 mars 2025

	Fonds d'administration générale	Fonds affectés	Fonds investis en immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} avril 2023	226 783	—	10 249	237 032
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	67 080	(24 234)	(8 535)*	34 311
Virement interfonds	(44 888)	24 234	20 654	—
Solde au 31 mars 2024	248 975	—	22 368	271 343
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	18 388	(25 992)	(13 221)*	(20 825)
Virement interfonds	(70 329)	25 992	44 337	—
Solde au 31 mars 2025	197 034	—	53 484	250 518

* Représente l'amortissement des immobilisations.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil du patrimoine religieux du Québec
État de la situation financière
au 31 mars 2025

		2025			2024	
Notes	Fonds d'administration générale	Fonds affectés	Fonds investis en immobilisations	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif						
À court terme						
	Encaisse	1 582 941	23 668 053	—	25 250 994	22 957 335
	Intérêts à recevoir	—	2 314 800	—	2 314 800	2 036 814
	Somme à recevoir du fonds d'administration générale	—	452 947*	—	—	—
3	Créances	17 255	65 386 124	—	65 403 379	64 463 840
4	Tranche à court terme des subventions à recevoir	—	37 836 967	—	37 836 967	33 120 194
		1 600 196	129 658 891	—	130 806 140	122 578 183
4	Subventions à recevoir		140 890 647	—	140 890 647	138 335 580
5	Immobilisations	—	—	53 484	53 484	22 368
		1 600 196	270 549 538	53 484	271 750 271	260 936 131
Passif						
À court terme						
	Créditeurs et charges à payer	116 403	—	—	116 403	127 400
	Intérêts sur la dette	—	2 314 800	—	2 314 800	2 028 945
	Somme à payer aux fonds affectés	452 947*	—	—	—	—
6	Aide financière reportée	833 812	67 640 525	—	68 474 337	66 552 537
7	Tranche à court terme de la dette	—	37 836 967	—	37 836 967	33 120 194
		1 403 162	107 792 292	—	108 742 507	101 829 076
7	Dette	—	140 890 647	—	140 890 647	138 335 580
8	Apports reportés	—	21 866 599	—	21 866 599	20 500 132
		1 403 162	270 549 538	—	271 499 753	260 664 788
Soldes de fonds						
	Non grevés d'affectations	197 034	—	—	197 034	248 975
	Investis en immobilisations	—	—	53 484	53 484	22 368
		197 034	—	53 484	250 518	271 343
		1 600 196	270 549 538	53 484	271 750 271	260 936 131

* Ces éléments, qui ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités d'encaissement ou de remboursement, ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Conseil du patrimoine religieux du Québec
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(20 825)	34 311
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations	13 221	8 535
	(7 604)	42 846
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des subventions à recevoir		
Intérêts à recevoir	(277 986)	(323 165)
Créances	(939 539)	(19 592 895)
Subventions à recevoir	(20 000 000)	(20 000 000)
Créditeurs et charges à payer	(10 997)	47 918
Intérêts sur la dette	285 855	315 296
Aide financière reportée	1 921 800	18 610 817
Apports reportés	1 366 467	5 400 791
	(17 662 004)	(15 498 392)
Activités d'investissement		
Encaissement de subventions	(44 337)	(20 654)
Activités de financement		
Encaissement de subventions	12 728 160	12 579 975
Augmentation de la dette	20 000 000	20 000 000
Remboursement de la dette	(12 728 160)	(12 579 975)
	20 000 000	20 000 000
Augmentation nette de l'encaisse	2 293 659	4 480 954
Encaisse au début	22 957 335	18 476 381
Encaisse à la fin	25 250 994	22 957 335

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (le « Conseil »), constitué le 13 juillet 1995 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est reconnu comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La mission du Conseil est d'assurer la restauration, l'entretien préventif et la mise en valeur des lieux de culte, des dépendances et des objets religieux patrimoniaux.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Le Conseil présente ses informations financières par fonds et applique la méthode du report pour la constatation des apports.

Fonds d'administration générale

Le fonds d'administration générale regroupe les ressources utilisées pour les activités courantes du Conseil.

Fonds affectés

Les fonds affectés sont constitués principalement de sommes empruntées et cautionnées par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (le « Ministère »). L'utilisation des fonds affectés est régie par les conditions énoncées dans les protocoles d'entente intervenus entre le Conseil et le Ministère.

Fonds investis en immobilisations

Les fonds investis en immobilisations présentent les immobilisations ainsi que l'amortissement de ces dernières.

Constatation des apports

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes suivantes :

Mobilier et agencements	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Site internet	Linéaire	2 ans

2. Méthodes comptables (suite)

Services rendus par les bénévoles

Le Conseil a pour politique de ne pas comptabiliser aux états financiers la valeur des services rendus sans restriction par les bénévoles, en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Conseil devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par le Conseil dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou toute prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Conseil comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Créances

	2025			2024
	Fonds d'administration générale	Fonds affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Aide financière	—	65 386 124	65 386 124	64 443 526
Autres	17 255	—	17 255	20 314
	17 255	65 386 124	65 403 379	64 463 840

4. Subventions à recevoir

Les subventions du Ministère, échéant entre avril 2025 et mars 2030 (entre avril 2024 et mars 2029 au 31 mars 2024), portent intérêt à des taux variant de 1,80 % à 7,26 % (1,80 % à 7,26 % au 31 mars 2024).

Ces subventions sont encaissables dans les délais suivants :

	\$
2025	37 836 967
2026	34 482 889
2027	41 596 209
2028	36 269 477
2029	28 542 072

5. Immobilisations

	2025			2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et agencements	10 337	2 895	7 442	9 303
Matériel informatique	10 318	4 179	6 139	8 771
Site internet	65 813	25 910	39 903	4 294
	86 468	32 984	53 484	22 368

6. Aide financière reportée

L'aide financière reportée représente des sommes reçues et destinées à couvrir les charges de projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde de l'aide financière reportée sont les suivantes :

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	66 552 537	47 941 720
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	292 319	340 674
Plus : montant inclus dans les créances	25 000 000	35 000 000
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(23 370 519)	(16 729 857)
Solde à la fin	68 474 337	66 552 537

7. Dette

	2025	2024
	\$	\$
Emprunts bancaires échu en 2025* et portant intérêt à des taux variant de 3,00 % à 4,27 %	—	21 692 090
Emprunts bancaires échéant en 2026* et portant intérêt à des taux variant de 1,80 % à 3,74 % (1,80 % à 3,74 % en 2024)	27 125 187	21 706 799
Emprunts bancaires échéant en 2027* et portant intérêt à des taux variant de 2,23 % à 4,34 % (1,81 % à 4,06 % en 2024)	28 504 552	33 969 843
Emprunts bancaires échéant en 2028* et portant intérêt à des taux variant de 4,96 % à 7,26 % (3,06 % à 7,26 % en 2024)	40 985 522	41 815 312
Emprunts bancaires échéant en 2039* et portant intérêt à des taux variant de 5,28 % à 7,25 % (5,21 % à 7,16 % en 2024)	41 720 320	22 885 885
Emprunts bancaires échéant en 2030* et portant intérêt à des taux variant de 4,20 % à 6,29 % (5,28 % à 7,25 % en 2024)	40 392 033	29 385 845
	178 727 614	171 455 774
Tranche à court terme	37 836 967	33 120 194
	140 890 647	138 335 580

* Cette date représente l'année civile.

Ces emprunts sont garantis par une hypothèque sur l'encaisse, les créances, les droits, les titres et les intérêts du Conseil selon les termes d'un protocole d'entente intervenu avec le Ministère le 19 octobre 1995 et amendé le 8 août 2001. Ces emprunts sont financés par les subventions à recevoir du même montant.

7. Dette (suite)

Les versements en capital de la dette pour les prochains exercices sont les suivants :

	Sommes exigibles	Tranche des sommes exigibles devant être refinancées
	\$	\$
2025	37 836 967	25 114 231
2026	34 482 889	23 736 181
2027	41 596 209	33 302 228
2028	36 269 477	30 471 052
2029	28 542 072	26 015 871

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des sommes reçues par le Conseil devant être réservées, à la demande des créanciers, afin de couvrir toute perte éventuelle.

9. Instruments financiers

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, le Conseil est exposé au risque suivant lié à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de taux d'intérêt

Les subventions à recevoir et la dette portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

10. Organisme contrôlé non consolidé

Le Fonds du patrimoine religieux du Québec a cessé ses activités au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2022 et est actuellement en processus de dissolution.

RÉDACTION
Jocelyn Groulx

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE
Tadoussac, CPRQ, 2024

RÉALISATION GRAPHIQUE
Alicia Tremblay